Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 48 (1919)

Heft: 9

Rubrik: Assistance aux enfants suisses nécessiteux et maladifs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ASSISTANCE AUX ENFANTS SUISSES NÉCESSITEUX ET MALADIFS

Le Rapport du Comité central de Bâle 1917-1918 accuse un résultat tellement réjouissant que nous ne pouvons résister au plaisir de le communiquer aux nombreuses familles qui ont bien voulu accorder l'hospitalité à nos chers enfants, ainsi qu'aux personnes charitables qui ont soutenu notre Œuvre de leurs deniers.

On sait que ce sont nos sommités médicales, à leur tête, le Dr Lauener de Berne, qui ont appelé l'attention des autorités, scolaires et autres, sur la quantité d'enfants que le manque de nourriture a rendus anémiques, scrofuleux, tuberculeux. Le 41 % des enfants des écoles sont rachitiques. D'après les constatations faites à Berne, sur 1 032 enfants dont le poids normal devait être 32-30 kg. 164 ne dépassaient pas 28-27 kg...

Justement émues par ces données, des personnes charitables, entre autres, M. Wild de Zurich, prirent la résolution de parer au mal pendant qu'il en est temps si la jeunesse de notre pays ne devait pas devenir la proie de toutes les maladies pour plusieurs générations. Les personnages les plus qualifiés de la Suisse répondirent avec empressement à leur appel généreux et une assemblée eut lieu à Olten pour étudier les moyens de venir en aide le plus efficacement possible aux enfants si cruellement atteints par la dureté des temps.

Cette assemblée, où l'on distinguait MM. le Dr Lindner, avocat, Bâle ; Hiestand, président de la Protection de l'Enfance, à Zurich ; le Dr Pestalozzi-Pfyffer, président de l'Association populaire catholique de Zoug ; le Dr Hanns Bächtold, à Bâle ; le colonel Leupold, chef du département politique de l'Intérieur, comme représentant des autorités fédérales, constitua un Comité de 18 membres qui nomma comme président, M. le Dr Bächtold.

Il fut reconnu à l'unanimité que le moyen de porter un secours prompt et efficace, c'était de faire appel aux familles aisées de la campagne qui voudraient bien se charger pendant quelques semaines d'un enfant pour le remonter.

Ce Comité central se hâta de faire appel aux personnes de bonne volonté dans les divers cantons et s'adjoignit des Comités cantonaux qui devaient s'occuper, chacun dans sa sphère, des inscriptions, informations, etc.

Aussitôt les offres de familles prêtes à remplir ce rôle de bons samaritains, affluèrent de toutes parts, et, grâce au bienveillant concours des Comités cantonaux, dès le mois de janvier 1918, l'Œuvre avait déjà placé 131 enfants. Depuis, le chiffre alla toujours en augmentant, si bien que, à la fin de décembre 1918, le beau nombre de 5 771 enfants suisses avaient retrouvé dans les familles de leurs bienfaiteurs, la santé, la joie enfantine, le plaisir au travail.

De plus, les secours reçus en espèces ont permis aux Comités de placer dans des asiles ou sanatoria, 2 703 enfants dont l'état de santé réclamait un traitement approprié ou présentait quelque danger pour les familles. (On ne place dans les familles que des enfants qui n'ont aucune maladie ; chaque enfant à placer, doit avoir un certificat médical.) Donc, en tout, 8 000 enfants secourus. Ces chiffres sont éloquents ; une fois de plus, la divine Providence a suscité des élans de charité admirables.

De notre canton, nous avons pu placer 167 enfants dans des familles, dont 25 habitent les cantons de Soleure, Lucerne et le Jura bernois. La plupart sont restés dans ces familles hospitalières jusqu'à trois mois, une partie même, tout

l'hiver. Dans le canton même, 125 familles ont accepté des enfants et 19 ont été placés dans des sanatoria ou pensions du canton. Tous ces chers petits ont rapporté des mines réjouies et florissantes à étonner leurs parents qui les avaient vus partir si chétifs.

Il est donc permis de dire, sans exagération, que cette institution en faveur de nos enfants suisses, a été des plus utiles et que, parents adoptifs, organisateurs, parents et enfants s'en sont montrés également satisfaits. Car, s'il y a eu, par-ci par-là un enfant mal élevé qui s'est montré ingrat, ou une famille adoptive qui n'a pas bien compris le véritable esprit de notre Œuvre, ce sont des cas tellement rares, que, sur le nombre, cela fait à peine le 1 %; ce sont là des ombres à peine perceptibles au tableau. Il faut, au contraire, rendre justice aux parents, ils ont su reconnaître l'esprit de généreux sacrifice des familles adoptives et le leur prouver. Dans plusieurs cas, il s'est établi des liens de cordiale sympathie entre parents adoptifs et parents réels, les premiers venant en aide aux seconds par toutes sortes de moyens ; malheureusement, ce ne sont pas les familles les plus riches qui font le plus, mais souvent celles qui sont obligées elles-mêmes de travailler dur et de compter. Plus de 100 familles suisses ont demandé de garder leur enfant adoptif, déchargeant ainsi des parents gênés. D'autres, en plus grand nombre encore, ont d'ores et déjà invité cordialement pour l'été prochain les mêmes enfants. Il faut avoir vu avec quel rayonnement de plaisir ils vous disent dès leur arrivée « Je peux retourner aux vacances ». Un de nos jeunes citadins, revenant de la Gruyère, nous montra fièrement une pièce de 10 fr., que son patron lui avait donnée, parce qu'il avait bien « travaillé » et, vraiment, il est impossible de dépeindre la satisfaction avec laquelle ce mot était prononcé. Inutile donc d'insister sur la valeur éducative de ces séjours, pour ces pauvres enfants qui, souvent, ne voient à la maison que les soucis et les privations.

Ce qu'il y a de plus réconfortant dans l'organisation de notre Œuvre, c'est la participation de tous, petits et grands, depuis les enfants des écoles, jusqu'aux sociétés d'agriculteurs. Les dons en nature ont dépassé 300 000 fr. La Société de foot-ball (Old-Fellow Club) a donné à elle seule 11 000 fr. La récolte des marrons entreprise par les enfants a produit, malgré toutes les entraves de la grippe, du mauvais temps, de la mauvaise récolte, 100 000 kg. dont 3 000 kg. pour le canton de Fribourg. Celle des plantes médicinales, des chiffons, papiers, os, etc., quoique entreprise trop tardivement, a aussi rapporté une jolie somme. Il faut espérer que cette année, l'organisation sera plus rationnelle et que nos instituteurs et institutrices voudront bien en prendre l'initiative à temps. Une classe de la Suisse orientale a organisé une collecte pour envoyer un camarade malade dans un sanatorium. Un ouvrier de Bâle a travaillé pendant trois mois tous les soirs, après sa journée. En apportant le produit de 64 fr. au Comité de Bâle, il ne mit qu'une condition à sa générosité, c'est que l'on ne dirait son nom à personne. Un fabricant de Thalwil a pris 10 garçons pendant 6 semaines, un habitant de Coire a hébergé pendant un mois 50 enfants de nos soldats à la Lenzerheide, s'en occupant constamment lui-même, partageant leurs jeux et leurs petits chagrins comme un bon père. Le poète tessinois, Francesco Chiesa, membre du Comité tessinois, a abandonné au profit de l'Assistance la moitié du produit de son œuvre *Versetti*. Plus de cent écrivains suisses ont collaboré à la *Dichtergabe* dont le produit (24 000 fr.) a été affecté également à notre Œuvre. Il serait impossible d'énumérer toutes les sommes qui nous sont parvenues par les soins des paroisses, des écoles, des associations rurales, etc.

L'Œuvre de l'*Assistance aux enfants suisses nécessiteux et maladifs* est née des besoins occasionnés par la guerre ; dès que les conditions d'existence seront

devenues normales, nous l'abandonnerons, mais hélas ! pour le moment, nous en voyons plus que jamais la nécessité ; nous prions donc instamment, toutes les familles aisées de notre cher canton de s'inscrire nombreuses pour procurer quelques jours de bien-être physique et moral à tant de nos petits compatriotes qui en sont privés. Dans les villes, où la place est mesurée, plusieurs familles ont pris des enfants seulement pour l'un ou l'autre des repas. A Lucerne, plusieurs centaines d'enfants ont été ainsi nourris plus ou moins longtemps par des familles aisées, à Bâle 60, à Berne, 59. Nous accepterons avec reconnaissance les offres de ce genre pour nos enfants, pendant le temps des classes surtout.

Prière d'adresser les offres à M. Genoud, président du Comité cantonal fribourgeois à l'*Assistance des enfants suisses nécessiteux et maladifs, à Fribourg,* et les dons en argent à M. le rév. chanoine Brasey, compte de chèques IIa 40, à Fribourg.

PETITE CORRESPONDANCE

Encore à propos de la composition

« Il était une fois une petite fille qui gardait les dindons de sa marraine. » C'est de cette manière piquante qu'un biographe commence le récit de l'enfance de Françoise d'Aubigné. La future Madame de Maintenon, à 7 ans, devait, paraît-il, chaque matin se rendre aux champs, et, armée d'une gaule, faire paître les dindons d'une tante et marraine revêche autant qu'avare. Dans un panier, elle emportait son déjeuner et un recueil de quatrains de Pibrac. Chaque soir, il fallait ramener au château tous les volatiles qu'on lui avait confiés et réciter à la terrible marraine quelques nouveaux quatrains. C'est par ces vers, de médiocre valeur littéraire assurément, que la sagesse populaire était distillée goutte à goutte dans ce cerveau de petite fille. Il faut avouer qu'il ne fut pas surmené ni bourré par des études précoces. Pourtant Françoise d'Aubigné apprit à penser raisonnablement, à parler, à écrire son français avec distinction. Comparons ce régime intellectuel à celui de nos petits primaires en 1919 ; ceux-ci sont traités en princes ! Sagement assis, cinq heures durant, dans leur salle de classe, ils apprennent, dans des leçons de choses méthodiques, que la poule a deux pattes, deux ailes et un bec, que la porte est rectangulaire et le crayon cylindrique. A 7 et à 8 ans, ils ont à parcourir un programme assez étendu de grammaire, étudient l'orthographe et font même des compositions ! Le programme officiel est là... talonnant le maître, lui montrant l'idéal à atteindre : « obtenir des élèves de 2me année du cours inférieur des travaux irréprochables au triple point de vue de la rédaction, de l'orthographe et de l'écriture. » (Programme de 1917-1918, page 6.) Ne faut-il pas admirer en tout cela le *nec plus ultra* du zèle en faveur de la langue maternelle ?

Pour que l'élève du cours supérieur réussisse mieux en composition, cet exercice si complexe est abordé dès le cours moyen. Le progrès ne répond pas à l'attente. Que faire ? Exiger la rédaction de l'élève de 2me année et même de celui de première. Et, au jour de la « visite », le petit écolier de sept ans doit produire une composition : mon couteau, par exemple. Il veut nous dire : « C'est mon parrain qui me l'a donné. » Comptez les fautes que le pauvre enfant fera immanquablement dans cette simple phrase. Ce qu'il peut si aisément nous dire, il ne sait pas l'écrire ou le fait avec une peine inouïe. Pour l'heure, ne vaudrait-il pas mieux se contenter de ses petites compositions orales ?